

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA LIGUE DE NORMANDIE DE TENNIS
LE 16 NOVEMBRE 2024**

Les clubs suivants étaient présents :

Calvados :

BAVENT TC BAVENTAIS – BRETTEVILLE SUR ODON TC – CABOURG GARDEN TENNIS – CAEN CHEMIN VERT ASL – CAEN GUERINIERES SPORTS – CAEN MALADRERIE TENNIS – CAEN TC – CAGNY CT – CONDE SUR NOIREAU TC – CREUILLY TC – DEMOUVILLE TENNIS – DOUVRES TC – HONFLEUR TC – HOULGATE SC – IFS AMICALE DU TENNIS – LANGRUNE SUR MER TC – LISIEUX TCA – LUC SUR MER TC – MONDEVILLE USO – ORBEC TC – OUISTREHAM RIVA BELLA TC – RANVILLE TC - SAINT ANDRE SUR ORNE USSA – SAINT ARNOULT TC – SAINT AUBIN SUR MER TC – THURY HARCOURT – TOUQUES TC COTE FLEURIE – TROARN TC – TROUVILLE SUR MER TC – VER SUR MER TC – VERSON TC.

Eure :

BERNAY SC – BOURG ACHARD ST OUEN T2R – CONCHES EN OUCHE TPO – DAMVILLE TC DE L'ITON – EVREUX ALM – EVREUX AMICALE SAINT MICHEL – FLEURY SUR ANDELLE TC – GAILLON AUBEVOYE TC – GISORS TC – LE NEUBOURG – LES ANDELYS TC - LYONS LA FORET TC – NASSANDRES TENNIS RISLOIS – PACY SUR EURE TC – PONT AUDEMER TC – PONT DE L'ARCHE – PONT SAINT PIERRE ROMILLY SUR ANDELLE – SAINT MARCEL AS – SAINT PIERRE/FLEURS VAL D'OISON – VERNEUIL SUR AVRE TC – VERNON TC.

Manche :

AVRANCHES TC – BARNEVILLE CARTERET TC – BEAUMONT HAGUE TC – CARENTAN TC – CHERBOURG ASBR TENNIS - COUTAINVILLE JEUNE FRANCE – COUTAINVILLE TC – COUTANCES TC – EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE – GRANVILLE TC – HAUTEVILLE SUR MER TC BAIE DE SIENNE – ISIGNY LE BUAT TC – JULLOUVILLE TC – PONT HEBERT TC BORDS DE VIRE – PORT BAIL US – SAINT GEORGES DE MONTCOCQ AS – SAINT PAIR SUR MER TC – SARTILLY US – TENNIS SUD MANCHE – TOURLAVILLE TC LOISIRS – URVILLE NACQUEVILLE AS – VILLEDIEU LES POELES CLUB SPORTIF TENNIS.

Orne :

ALENCON TC – BAGNOLES DE L'ORNE TC – BRIOUZE – CONDE SUR HUISNE TC – ECOUCHE TC – FLERS TC – LA FERRIERE AUX ETANGS – L'AIGLE TC – SAINT GEORGES DES GROSEILLERS TC – ST MARD DE RENO TC – SAINT PIERRE DU REGARD TC – TINCHEBRAY SPORT TENNIS.

Seine-Maritime :

ACE TENNIS CLUB – AUMALE ES – BIHOREL GCO – BOIS GUILLAUME USC – CANTELEU TC – DARNETAL OLYMPIQUE – DIEPPE TENNIS SQUASH – ELBEUF AL BUQUET – ENTENTE TENNIS PLATEAU EST – EU TCM – FECAMP TC – FONTAINE LA MALLET UFT –

FORGES LES EAUX USF TC – FROBERVILLE TC – GMT LE HAVRE METROPOLE FONTENAY – GODERVILLE TC – GONFREVILLE L’ORCHER ESM – HARFLEUR TC – LE GRAND QUEVILLY TC – LE HAVRE AC – LE HAVRE CSSM – LE HAVRE TC MUNICIPAL – LE MESNIL ESNARD TENNIS CLUB – LE PETIT QUEVILLY TC – LE TREPORT AS – LES AUTHIEUX TC – LILLEBONNE US – LUNERAY TCR – MALAUNAY TC – MAROMME AL – MONT SAINT AIGNAN TENNIS CLUB – NOTRE DAME DE BONDEVILLE BTC – NOTRE DAME DE GRAVENCHON TC – OCTEVILLE SUR MER TC – PAVILLY BARENTIN TC – PETIT COURONNE AA – QUINCAMPOIX TC – ROUEN ASPTT – ROUEN TC – ROUEN UC AS – RY TC – SAINT AUBIN TC – SAINT ETIENNE DU ROUVRAY CTSER – SAINT MARTIN DU MANOIR TC – SAINT NICOLAS D’ALIERMONT TC – SAINTE ADRESSE ATSA – SOTTEVILLE LES ROUEN SSCC – TENNIS PETIT CAUX VARENGEVILLE – TURRETOT TC – YAINVILLE-LE TRAIT TC – YVETOT TC.

A 15h00, le Président de la Ligue accueille les différents intervenants, tous les délégués des clubs normands ainsi que les membres du comité de direction de la Ligue de Normandie de tennis.

Olivier HALBOUT, Président de la Ligue de Normandie, prend la parole pour faire un tour d’horizon de cette année sportive. Il remercie tout d’abord les dirigeants du tennis normand ; c’est un réel plaisir et un véritable honneur de vous avoir représentés pendant ces quatre dernières années. Un bonheur intense d’avoir accueilli les jeux olympiques et paralympiques cet été. Cette grande fête a permis de démontrer que le sport est un vecteur sociétal indispensable.

Cette saison aura vu le rayonnement du tennis et de ses disciplines associées, en particulier le padel et l’arrivée du pickleball.

Le président parle de l’importance d’être à l’écoute des clubs ; cela doit rester notre ADN. Il insiste ensuite sur notre obligation d’éthique, du sens des responsabilités et de la bienveillance envers notre écosystème du tennis normand.

Nous devons continuer à développer une offre adaptée à un large public, plus particulièrement sur l’évolution de l’école de tennis, qui doit être une école sportive, éducative et sociale. Le président rappelle ensuite que notre centre de ligue « la maison du tennis normand » est à la disposition des clubs normands.

Il termine son propos en rappelant les dates importantes de ce début d’année.

A 15h40 : quorum définitif

Nombre de clubs présents : 136 clubs

Porteurs de 785 voix

Quorum AG : 281 voix et 492 voix pour la modification des statuts

L’Assemblée Générale peut valablement délibérer.

1. Procès-verbal de l’Assemblée Générale du 10 décembre 2023

Le procès-verbal de l’Assemblée Générale du 10 décembre 2023 était à la disposition des clubs sur le site internet de la Ligue, avec l’ensemble des rapports et documents nécessaires pour la tenue de la séance. Il est demandé à l’Assemblée Générale de valider le PV.

Le procès-verbal de l’Assemblée Générale est validé à l’unanimité.

2. Rapport Moral du Secrétaire Général

Monsieur **Nicolas MARAIS**, Président du CROS NORMANDIE

Monsieur **Olivier HALBOUT**, Président de la Ligue de Normandie,

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs normands
Chers amis dirigeants,

Après vous avoir accueillis l'année dernière dans ce magnifique palais des sports de Caen, permettez-moi de vous dire tout le plaisir que j'ai, ainsi que tout le comité de direction, de vous retrouver pour cette dernière Assemblée Générale du mandat à Deauville.

Je souhaite dans un premier temps avoir une pensée très forte pour les personnes qui nous ont quitté :

- **Cathy CAVALLI**
 - o présidente du TC Yvetot de novembre 2020 à octobre 2021
 - o membre du comité de direction du CD 76 de 2017 à 2020
 - o membre du comité directeur de la Ligue de 2017 à 2021
- **Eric FAUCHE**, ancien joueur négatif (-15) de la Ligue de Normandie, enseignant et membre du comité de direction de la Ligue de Normandie
- **Alain CHANAT**, ancien président du TC Tinchebray (61)
- **Jean-Pierre BLOUET**, maire de Bagnoles de l'Orne, conseiller départemental en charge des sports
- **Anthony CUVILLIER**, président du HAC de 2017 à 2021
- **Michel Claude DANIERE**, président du TC Honfleur de 1999 à 2014
- **Mohamed CHABANE**, enseignant professionnel au TC Bourg-Achard T2R

Nous pensons très fort à eux ainsi qu'à leurs familles.

Même si cela a déjà été fait lors des Assemblées Générales des départements, je tiens à accueillir tous les nouveaux présidents de clubs. Vous êtes 42, dont 11 femmes, à avoir rejoint notre cercle des dirigeants du tennis normand ; merci pour votre engagement. Sachez que toutes les équipes de la Ligue, élus et salariés, sont à votre disposition pour vous aider dans votre nouvelle tâche au service de notre sport.

Au cours de cette saison, le conseil des présidents s'est réuni 2 fois, le bureau 7 fois, et le comité de direction 5 fois.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons de nouveau franchi la barre des 50000 licences ! Avec 52719 licences, nous progressons de 4% en augmentant nos effectifs de 2017 licences. Au terme de ce mandat, la Ligue de Normandie sera passée de 43611 licenciés à 52719 licenciés, soit une augmentation de 9108 licences.

Si nous détaillons les chiffres de nos effectifs, nous avons :

- 24 402 licences Jeunes qui correspondent à 46,28 % et 28 319 licences Adultes qui correspondent à 53,71%
- 37 213 licences Hommes, soit 70,58% et 15 508 licences Femmes, soit 29,41%
- 46 201 licences multi-raquettes soit une augmentation de 945 licences
- 1 951 licences padel soit une augmentation de 942 licences
- 0 licence beach-tennis soit une baisse de 2 licences
- 1437 licences scolaires soit une baisse de 238 licences
- 2 904 licences découvertes soit une augmentation de 280 licences
- 226 licences web soit une augmentation de 92 licences

Malgré nos résultats encourageants, la baisse des licences chez les jeunes doit nous questionner et nous inciter à mettre en place des actions sur le recrutement dans nos clubs

Avec 9108 licences supplémentaires, la Ligue de Normandie se porte bien ; nous le devons à vous, les présidents de clubs et à vous les enseignants, qui par votre dynamisme, permettent la fidélisation et l'accueil des nouveaux pratiquants. Nous essayons de vous accompagner du mieux possible avec les différentes équipes de la Ligue et nos différents dispositifs (projet club, ADCP, visites...).

Les équipes de la Ligue restent proches de vous et à votre disposition. En plus des différentes visites faites par notre président et les différents élus, 255 visites ont été effectuées cette saison par l'équipe du développement. Merci à toute l'équipe d'**Alain GRIPON** pour leur engagement.

Concernant notre centre de ligue, nous avons inauguré en décembre dernier le Lounge et l'espace co-working. Des négociations ont été engagées avec la ville de Honfleur pour prolonger notre convention d'occupation. Nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons signé une nouvelle convention le 1^{er} novembre dernier nous liant à la ville de Honfleur jusqu'en 2044. J'en profite pour remercier la ville de Honfleur pour les travaux sur le parking et l'accessibilité du site qui a permis l'accueil des championnats de France de tennis fauteuil.

Concernant le projet club, 150 dossiers ont été déposés, pour un montant de 94 540 € d'aide.

Au niveau de l'ANS, 58 dossiers ont été déposés à la Ligue de Normandie pour un montant d'aide de 110 393 €.

La saison 2024 aura vu des évolutions au niveau de l'ADCP. Trois dispositifs sont maintenant mis en place :

- Sur les multi-projets, nous avons validé 32 dossiers pour un montant de 245 081 €
- Sur les projets padel, nous avons validé 3 dossiers pour un montant de 90 000 €
- Sur l'embellissement des clubs-houses, nous avons validé 7 dossiers pour un montant de 23 494 €

Au total, la Ligue de Normandie a aidé sur les investissements à hauteur de 358 575 €.

Je vais faire maintenant un point d'étape sur le développement du padel sur notre territoire. Au niveau des installations de ligue et départementales, nous attendons les deux centres départementalisés, du Calvados à Lisieux et de l'Eure à Vernon.

A ce jour, nous disposons en Normandie de 92 pistes de padel :

- 60 pistes couvertes
- 4 pistes semi-couvertes
- 28 pistes extérieures

Sur ce mandat, la Ligue de Normandie sera passée de 11 pistes en 2020 à 92 pistes en 2024. Il est évident que cette progression est en partie due aux investisseurs privés avec qui nous entretenons de très bonnes relations. Il faut continuer de développer nos infrastructures en aidant les clubs et leurs collectivités à investir pour construire de nouvelles pistes. L'approche des prochaines élections municipales doit permettre un contact avec les futurs candidats pour les inciter à la construction.

Les équipes des salariés et des élus sont à votre disposition pour aller à la rencontre de vos élus et vous aider dans vos démarches.

Au niveau des ressources humaines, je souhaite une très bonne retraite à **Paula CUNHA COSTA** et à **Thierry GHEUX**. La Ligue de Normandie vous remercie pour votre engagement et votre professionnalisme tout au long de votre carrière au service du tennis normand.

Je tiens à saluer l'arrivée de **Maëlle CROISE** sur un poste de CED, rattachée au département de Seine-Maritime, de **Julien DUPRAY BENMMA** sur un poste d'ingénieur pédagogique en renfort sur notre centre de formation et de **Marie DUGAS** sur un poste de chargée évènementiel / communication en alternance.

La Ligue a continué de progresser sur ses axes de communication : 2 rendez-vous du club-house ont eu lieu cette année :

- Le 11 janvier avec pour thème « la vie du club autour du club-house »
- Le 18 avril avec pour thème « l'organisation du tennis adulte dans les clubs »

Cette action sera pérennisée en 2025 avec une diffusion en soirée plutôt que le midi, toujours sur un format d'une heure. De plus, sur proposition de nos DE référents, nous mettrons en place le même concept pour notre public d'enseignants.

Au niveau de nos réseaux sociaux, au 31 août nous avons :

- Facebook : 5200 abonnés
- Instagram : 1413 abonnés
- LinkedIn : 712 abonnés
- YouTube : 187 abonnés

Merci de continuer à promouvoir la Ligue de Normandie ainsi que ses Comités départementaux sur les différents réseaux.

Enfin, nous vous avons proposé 4 numéros du 6^{ème} set normand sur cette saison. Vous avez pu voir que nous vous avons offert un poster de toutes les unes des numéros du 6^{ème} set depuis sa création. Je voudrais remercier toutes les personnes qui participent à l'élaboration de ce journal et plus particulièrement Maxence

Avant de passer à la partie formation, je voudrais faire un petit focus sur le paiement en ligne : 168 clubs utilisent Hello Asso, soit 45,65% de nos clubs. Si nous prenons le top 20 des clubs de la Ligue, nous arrivons à un peu moins de 955 000 € de transaction. N'hésitez plus à rejoindre ce dispositif qui est totalement gratuit.

Concernant l'accompagnement des dirigeants, nous continuons la mise en place de journées d'information. Cette année plusieurs thèmes ont été abordés :

- Nouveaux dirigeants
- Subventions liées à l'équipement
- KOTEEZ : la calculatrice du dirigeant 2024
- Tennis fauteuil, lors du Championnat de France
- Défibrillateurs

Sur le plan de la formation, je félicite les nouveaux diplômés de notre centre :

- 8 nouveaux DE ont obtenu leur diplôme.
- Nous comptons aussi 16 nouveaux CQPET sur notre territoire.
- 11 candidats reçus au DFMP

Pour votre information et afin de permettre le recrutement de nouveaux enseignants, la Ligue de Normandie de tennis va travailler en collaboration avec les deux UFR STAPS de Normandie (Rouen et Caen) ; l'objectif étant de mettre en place une formation spécifique avec les licences STAPS tout au long des trois années de leur cursus. De plus un DESJEPS sera mis en place à la rentrée 2025 sur le centre de formation

Au niveau de la formation continue, j'ai envie de mettre en avant les formations autour de la nouvelle école de tennis ; des enseignants ont suivi cette formation sur cette nouvelle approche de l'école de tennis. Merci à **Arnaud LEROUX** et à **Jimmy BERGEOT** pour l'organisation de cette formation et aussi un grand merci aux formateurs de cette action ainsi que tous les intervenants de notre centre.

Concernant nos formations sur l'arbitrage, nous pouvons féliciter les nouveaux diplômés : 9 nouveaux A2, 17 JAT2, 3 JAE2 et 4 JAP2.

Au niveau du pôle sociétal, 10 nouveaux clubs ont été labellisés « tennis santé » ; une formation sur le rappel de la loi et sur l'utilisation du défibrillateur a été mise en place.

Huit clubs ont obtenu le label FFT « club engagé ». Cela récompense les clubs engagés en faveur de l'accessibilité à la pratique pour tous, du vivre-ensemble, de l'environnement et la biodiversité, et de la sensibilisation au développement durable.

Lors de la dernière édition de Roland Garros, 12 jeunes ramasseurs de balles ont représenté notre Ligue, ainsi que 9 arbitres. 22 jeunes licenciés de notre Ligue ont participé à « entrée de rêve ».

Passons maintenant aux diverses manifestations et compétitions sur cette saison ; au niveau fédéral, nous avons accueilli « ensemble pour les clubs », le tour de France des Ligues à Honfleur le lundi 4 mars. Dommage que cette opération soit déroulée un lundi matin et de plus pendant les vacances scolaires. Difficile de mobiliser nos présidents bénévoles. Pour la première fois, la Ligue de Normandie a organisé en mars sa première soirée des champions à Honfleur. Cela a permis de mettre en avant les différents acteurs de notre ligue :

- Récompenses par équipes
- Trophée d'honneur pour **Clive ROTHWELL**
- Entraîneurs de l'année pour **William LOGE** (enseignant-développeur), **François DEPUYDT** (parcours de haut niveau) et **Sébastien TORRENT** (haut niveau)
- Récompenses individuelles
- Joueurs de l'année pour **Daniel JADE** et **Alice ROBBE**
- Coup de cœur inclusion pour **Dominique BARRAUX**
- Récompenses beach-tennis et padel
- Coup de cœur Paris 2024 pour **Jacques BLANCHET**, licencié à Quimcampois et atteint du syndrome d'Angelman, qui a porté la flamme olympique à Rouen le 5 juillet dernier avec son éducateur **Stéphane CHALOINE**

Chez les jeunes, **Daniel JADE** (Mont Saint-Aignan Tennis) confirme sa progression à l'international sur le circuit ITF Junior : pour la deuxième année consécutive, et avec un an d'avance, celui-ci est champion de France en simple dans la catégorie U16 ; **Laura POP** (RUC Tennis) de son côté échoue en finale du double de ce même championnat de France U16 ; également entraîné par

François DEPUYDT, **Maxence DESTAPPE** (MSA Tennis) atteint la finale du tournoi Tennis Europe U12 de Bressuire en simple et en double, et les ½ finales du tournoi U14 de Bar-Le-Duc. En 2011 Garçons, **Hyppolite AMICE** et **Louis KOSAK** sont dans le TOP 10 national, en performant sur certains tournois Tennis Europe ; **Thiago CARMASOL** (USO MONDEVILLE) a confirmé sa progression en gagnant deux tournois nationaux 11 ans en simple et en double, et commence à performer sur le circuit Tennis Europe U12, avec un an d'avance (1/4 finaliste au TCBB).

Daniel JADE a intégré le Centre National d'Entraînement à Roland-Garros et **Maxence DESTAPPE**, le Pôle France de POITIERS. Dans la catégorie 11 ans Garçons, **Thiago CARMASOL** (USO Mondeville), **Esteban SIMULESCU** (Entente plateau Est) et **Raphael DESBRUERES** (Bois-Guillaume) terminent seconds des championnats de France ; cette équipe était coachée par Mathieu FERRET. Un grand bravo à l'équipe technique de ligue pour le travail effectué.

Chez les seniors et seniors plus, nous pouvons mettre à l'honneur : **Maximilien GILLOT** (Houlgate SC) vice-champion de France en 4^{ème} série ; **Laure NONE** (Quincampoix) vice-championne de France en 3^{ème} série ; **Louis QUENESSEN** (Mt ST Aignan) vice-champion de France en + de 35 ans et **Marie-Dominique LARRAS** (AS Rouen UC) vice-championne de France en + de 55 ans.

Un grand bravo à l'équipe des raquettes FFT du club de Pacy-sur-Eure pour leur victoire lors de la phase nationale qui s'est déroulée à Angers du 20 au 22 septembre. La Ligue de Normandie était représentée aussi par le club de Rouen Port Autonome ; félicitation aussi au club de St Aubin qui a représenté la Ligue de Normandie aux raquettes ados.

Concernant les compétitions internationales :

En septembre :

Céline NAEF (Suisse) a remporté le W80 du tennis club du Neubourg

En octobre :

Le français **Alexandre VASSARD** a remporté l'ITF Honfleur Normandy by M comme Mutuelle chez les garçons et la néerlandaise **Sophie STOYANOV** chez les filles.

A l'Open Cap Finance de Rouen (125000 \$), victoire de **Viktorila GOLUBIC** (Suisse).

A l'open Féminin 50 (25 000 \$), victoire de **Véronika PODREZ** (Ukraine).

En décembre :

A l'Open de Caen, victoire de la française **Varvara GRACHEVA** chez les dames et de l'australien **Alex DE MINAUR** chez les hommes.

Pour la seconde année consécutive, la Ligue de Normandie a accueilli le Master U BNP Paribas sur le site d'Honfleur. La France emmenée par **Alice ROBBE** termine 3^{ème}.

En janvier :

Victoire de **Alexey VATUTIN** au 15 000\$ de Bagnoles de l'Orne.

En février :

Victoire de **Zsombor PIROS** (Hongrie) au Challenger Cherbourg La Manche.

En mars :

Victoire de la française **Alice TUBELLO** à l'Open du Havre.

En avril :

Victoire de l'américaine **Sloanne STEPHENS** à l'Open CAP Finances Rouen Métropole doté de 250 000\$.

En mai :

Victoire de **Alexey VATUTIN** au 1^{er} Open Lacoste Tennis Deauville.

En juin :

Nous avons accueilli les championnats de France de tennis fauteuil sur notre centre de ligue. Un grand bravo à toute l'équipe organisatrice pour cette très belle manifestation et le comité du Calvados a organisé l'European Summer Cup filles U14 au Garden tennis de Cabourg. La France termine 5^{ème}.

En août :

Le club de Tennis du Bois d'Etennemare a accueilli la phase finale de la coupe Soisbault Reina Cup, véritable championnat d'Europe U18 filles.

Au niveau des résultats padel :

- Félicitation à l'équipe féminine de Mondeville pour sa 4^{ème} place au championnat de France
- Félicitation à **Eliot MURA** (Rouen Padel Arena) pour son titre de vice-champion d'Europe avec l'équipe de France U14
- Félicitation au club de Padel Shot Caen Mondeville pour l'organisation du premier P2000 en Normandie. A noter que **Maxime FORCIN** termine 3^{ème} de cette compétition.

Au niveau du beach-tennis, plusieurs équipes ont représenté les couleurs de la Ligue de Normandie aux différents championnats de France. De plus la Ligue a accueilli :

- Du 29 février au 4 mars, la seconde édition de l'Open 76 DYAPASON sur les courts du tennis-club de Rouen ; bravo au Comité départemental de Seine-Maritime pour cette magnifique organisation.
- L'organisation de tournois de tennis fauteuil par les clubs de Granville et de l'entente plateau Est
- Le club de Nassandres a organisé la phase qualificative de Nationale 3 en tennis fauteuil du championnat de France par équipe. Le club de l'entente plateau a défendu les couleurs de la Normandie.
- 6 étapes du Kinder Joy of Moving

Avant de terminer mon propos, je ne pouvais pas ne pas aborder l'accueil des jeux olympiques et paralympiques en France. Cette merveilleuse fête du sport a permis de prouver que notre pays peut se retrouver autour d'un évènement planétaire. La flamme a brillé sur notre territoire, autour de **Jacques BLANCHET** qui a porté la flamme à Rouen. 7 arbitres ont pu participer à la fête sur les deux évènements (1 au Jeux olympiques et 6 aux jeux paralympiques) et de nombreux bénévoles dont Maxence et Maelle ont été bénévoles sur les jeux paralympiques.

Un nouveau mandat se termine aujourd'hui et un nouveau va commencer pour les 4 prochaines années. Je tiens à remercier **Olivier HALBOUT** et **Christophe SUBERT** pour leur amitié. C'est vraiment un plaisir de travailler à leur côté pour faire avancer notre ligue. Un grand merci aux membres du comité de direction pour leur engagement au service du tennis normand. Enfin, je remercie tous les collaborateurs qui travaillent au service du tennis normand.

Merci de votre attention

Pierrick DORANGE

3. Modification des statuts :

TITRE I : BUT et COMPOSITION :

Article 1 : Objet – Buts – Durée – Sièges Social :

Il est formé entre les associations sportives affiliées à la Fédération Française de Tennis dont le siège se trouve sur le territoire défini à l'article 2 ci-dessous, une association régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901, **ainsi que par les présents statuts.**

- a. De favoriser la pratique du tennis, du para-tennis, du beach tennis, du padel, **et** de la courte paume **et du pickleball** par tous les moyens en sa possession et de l'organiser dans la limite de son territoire, sous le contrôle de la Ligue de Normandie de Tennis.

Article 3 : Moyens d'action :

Les moyens d'action de la Ligue sont notamment :

... la tenue d'assemblées périodiques, de conférences, de cours, de stages ; et

- **la mise en place et l'organisation d'actions de formation ;**
- la publication éventuelle d'un bulletin et/ou d'un annuaire ;
- l'organisation de compétitions et la participation aux épreuves officielles nationales et internationales ;
- les relations avec les pouvoirs publics, en particulier les Directions chargées des Sports.

Article 4 : Comités Départementaux :

Il en fixe ~~en fixe~~ ou en modifie le nombre et le ressort territorial conformément aux dispositions des statuts et règlements administratifs de la FFT

TITRE II ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT :

Article 7 : Fonctionnement :

Article 7.2 : Sont adressés aux présidents des associations affiliées, par tout moyen faisant la preuve de sa réception, les convocations, l'ordre du jour et les documents appelés à être discutés :

- quinze jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale ;
- six jours au moins avant la réunion de l'Assemblée générale, sur deuxième convocation dans l'hypothèse visée à l'article 7.7.8

Article 7.6 : Le fractionnement des voix dont est personnellement titulaire un membre de l'Assemblée Générale est interdit. Ces voix sont nécessairement exprimées de façon uniforme. Cependant, dans l'hypothèse où un membre serait titulaire d'une procuration, ce dernier doit pouvoir voter différemment en son nom d'une part et au nom de la personne qui lui a donné procuration d'autre part.

Article 7.6.7. Ne peut être transmis aucun droit de vote pendant l'Assemblée Générale

Article 7.7.8.

L'Assemblée générale, pour être tenue valablement, doit se composer de représentants des associations affiliées portant 20 % au moins des voix dont disposent lesdits représentants des associations affiliées de la Ligue

Article 7.8.9

Article 7.9.10.

Article 7.10.11

Article 9 : COMPOSITION

Article 9.1 : ... à cet effet, le Comité de direction comprend :

- à partir de l'élection des instances dirigeantes au titre du mandat 2024-2028, au moins 40 % d'hommes et 40 % de femmes ;
- à partir du renouvellement des instances dirigeantes au titre du mandat 2028-2032, la parité stricte (à une unité près, en cas de nombre impair de membres composant l'instance fixée par les présents statuts).

Article 9.2 : Les salariés de la FFT, d'une Ligue ou d'un Comité départemental ou les agents publics placés auprès de la Fédération, d'une Ligue ou d'un Comité départemental ne peuvent être candidats au Comité de direction du Comité départemental.

~~Il en va de même des salariés d'une association affiliée ou d'une structure habilitée.~~

Est considérée comme salariée au sens du présent article, toute personne rémunérée au titre d'un contrat de travail

Article 12 : Rétribution – Remboursements de Frais

~~Le Comité fédéral de la FFT fixe les principes selon lesquels les membres du Comité de direction peuvent percevoir une rétribution. Dans l'hypothèse où un/des membres du comité de direction du Comité départemental seraient rétribués, une information est réalisée par le Comité départemental au Comité fédéral~~

Article 13 : Président.

Article 13.1 Incompatibilités

Sont incompatibles avec le mandat de président de la Ligue les fonctions de chef d'entreprise, de président de conseil d'administration, de président et de membre de directoire, de président de conseil de surveillance, d'administrateur délégué, de directeur général, directeur général adjoint ou de gérant exercées dans les sociétés, entreprises ou établissements dont l'activité consiste directement ou indirectement dans l'exécution de travaux, la prestation de fournitures ou de services pour le compte ou sous le contrôle de la Fédération, de ses organes internes ou des associations qui lui sont affiliées.

~~Les dispositions du présent article sont applicables à toute personne qui, directement ou par personne interposée, exerce en fait la direction de l'un des établissements, sociétés ou entreprises ci-dessus visées.~~

Article 13.5 : Vacance

L'Assemblée générale électorale est convoquée dans les conditions prévues à l'article 6, dans un délai de deux mois à compter de la constatation de la vacance, afin de procéder à l'élection du président du Comité départemental, au scrutin secret uninominal, à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés au premier tour et à la majorité relative au second tour. **En cas d'égalité des voix, le candidat le plus jeune est déclaré élu**

Article 14 : Bureau de la Ligue

Article 14.6 : Incompatibilités

Ne peuvent se cumuler les mandats de président, secrétaire général ou trésorier général d'une Ligue et les mandats de président, secrétaire général ou trésorier général d'un Comité Départemental.

Dans ces hypothèses, l'intéressé doit alors démissionner de l'un ~~son~~ ou de ses mandats dans le délai d'un mois à compter de l'élection au second mandat et en attester auprès de la Commission électorale des litiges. À défaut, cette dernière prononce la caducité de son second mandat

Article 14.7 : Vacance

...En cas d'égalité des voix, le plus jeune candidat sera déclaré élu.

La perte de la qualité de membre du bureau au cours ~~de la même Olympiade~~ d'un mandat pour quelque cause que ce soit emporte de façon définitive l'impossibilité d'être à nouveau élu au sein du bureau pour le reste ~~de l'Olympiade~~ du mandat en cours

Article 15 : Règlement des réunions, votes, utilisation de procédés électroniques.

Article 15.4: Déroulement des élections

En début de séance, le président de séance fait approuver le procès-verbal de la séance précédente ; il fait également approuver les modifications au procès-verbal qui peuvent être demandées. **Les membres font le point des secteurs d'activité qui leur sont confiés.**

~~Il est ensuite passé à l'examen et à la discussion des questions inscrites à l'ordre du jour, ou déclarées d'urgence~~

Article 15 : Règlement des réunions, votes, utilisation de procédés électroniques.

Article 15.7 : Obligations de discrétion :

Les membres du Comité de direction et du Bureau, des commissions ou groupes de travail de la ligue, ainsi que, de façon générale, toutes personnes soumises à l'autorité de la Ligue, sont tenus d'observer une discrétion absolue sur les informations, avis et études en cours dont ils seraient amenés à avoir connaissance pendant les réunions ou à l'occasion de leurs activités au sein de la Ligue. Ils sont en outre tenus de s'abstenir de toute déclaration publique avant communication officielle par l'autorité compétente. La méconnaissance de ces dispositions rend notamment l'intéressé passible de poursuites disciplinaires

TITRE III RESSOURCES/COMPTABILITE :

Article 16 : Ressources.

Les ressources de la Ligue sont constituées notamment par :

- **le revenu de leurs biens et de leurs activités ;**

TITRE V DISPOSITIONS DIVERSES :

Article 22 : Surveillance.

Le président de la Ligue fait connaître dans le délai d'un mois à la Fédération Française de Tennis **et dans un délai de trois mois** au préfet du département du Calvados

4. Rapport financier du Trésorier Général–Comptes 2024

RAPPORT FINANCIER 2023/2024

Je souhaiterais tout d'abord remercier Olivier et Pierrick pour leur confiance, le bureau et le comité de direction de la Ligue, ainsi que les 5 trésoriers généraux des départements avec qui nous avons travaillé en synergie dans le cadre de notre commission finances durant cette olympiade. Je voudrais également remercier Nicolas et Sandrine pour leur écoute, leur disponibilité et le travail réalisé à mes côtés durant cette année, ainsi que notre CAC Marc DARIEL représentant le groupe SOFINOR ainsi que son équipe.

Cet exercice est la synthèse d'une année plus difficile mais qui est le reflet de notre modèle économique.

Le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2023/2024 ainsi que le budget prévisionnel de l'exercice suivant ont été adoptés par le comité de direction en date du 26 octobre 2024.

Je vous propose de vous donner les principaux éléments de contexte sur les charges et les produits. Nous avons prévu un budget à hauteur de 2628 K€ et nous avons réalisé un total de charges pour 2841 K€ soit une hausse de 213 K€ (8,11 % au global).

Les 4 grands postes de charges pour la Ligue sont :

Les charges administratives du sport, les charges d'animation et de communication, les charges sportives et éducatives et les charges du centre de formation.

Ces 4 postes représentent 73 % de nos dépenses au sein de la LNT.

Pour rappel, la masse salariale représente 53 % du budget réalisé de la LNT.

En comparaison notre MS était de 1332 K€ sur le dernier exercice (soit 53 % du réalisé)

Nous constatons une hausse de 162 K€ soit 12 % de plus par rapport au dernier exercice,

1er poste : Les charges administratives

Elles concernent les charges relatives aux rémunérations des personnels de ligue et des comités départementaux, le fonctionnement de la ligue et les aides aux clubs en matière d'équipement. Nous avons prévu un budget à hauteur de 537 K€ et nous avons réalisé un total de charges pour 525 K€ soit une baisse de 12 K€.

Ce premier poste représente (18 % du global des charges de la ligue, composé à hauteur de 65 % par les appointements des salariés de la ligue).

→ Coût AG pour 19 K€, frais de déplacements des élus (dont les visites des clubs) liés en grande partie à la hausse des carburants et à la cartographie de notre territoire mais globalement en baisse de 5 K€

2^{ème} poste : Les charges d'animation et communication

Il s'agit des dépenses relatives aux personnels d'animation et communication, et les aides aux clubs en matière de développement.

Nous avons prévu un budget à hauteur de 355 K€ et nous avons réalisé un total de charges pour 395 K€ soit une augmentation de 39 K€.

Ce second poste représente (14 % du global des charges de la ligue, composé à hauteur de 73 % par les appointements des salariés de la ligue). Il faut noter l'impact des IFC pour 17 K€, plus les primes sur salaire, soit une hausse au global de 30 K€ par rapport au budget ainsi que l'achat de place pour le Village des Ligues à RG pour nos mécènes 9 K€ de plus par rapport au budget

3^{ème} poste : Les charges sportives et éducatives :

Elles concernent le budget des différentes commissions régionales, les charges relatives à l'activité des CST/CTR, et les aides aux clubs impliqués dans la compétition ou organisateurs de tournois et évènements sportifs.

Nous avons prévu un budget à hauteur de 796 K€ et nous avons réalisé un total de charges pour 779 K€ soit une baisse de 16 K€. Ce troisième poste représente (27 % du global des charges de la ligue, composé à hauteur de 14% par les appointements des salariés de la ligue).

- 17 K€ de compétitions en moins sur Tennis Europe ITF par rapport au budget
- 20 K€ d'IFC pour Thierry Gheux et salaire Jimmy BERGEOT
- Moins de compétitions au global dans les différents championnats baisse de 35 K€ par rapport au budget, sauf pour les CDF Padel à Aix plus de catégorie 8 K€ de frais supplémentaire
- Globalement des budgets commissions en baisse de 24 K€ (par rapport à un budget initial de 222 K€ (-11 %), merci aux responsables des commissions pour leurs bonnes gestions

4^{ème} poste : Les charges de centre de formation

Nous avons prévu un budget à hauteur de 372 K€ et nous avons réalisés un total de charges pour 371 K€. Ce troisième poste représente (13% du global des charges de la ligue, composé essentiellement des différents coûts liés à la formation).

Concernant les charges autres, nous avons l'organisation de la soirée des champions à Honfleur pour 9 K€ et l'organisation du CDF Tennis fauteuil.

L'analyse des 3 postes suivants représentent 24 % des dépenses de la ligue

1. Aides aux comités départementaux :

Ce poste abrite les mouvements financiers entre la ligue et les comités départementaux, et les charges relatives aux personnels intervenant dans les CD. Nous avons prévu un budget à hauteur de 300 K€ et nous avons réalisés un total de charges pour 460 K€ soit une augmentation de 160 K€. • Il y a la restitution de la vente des locaux du CD 14 pour 65 K€, impact du départ de Thierry GHEUX (IFC pour une partie), subvention versée au CD pour 25 K€, les ristournes licences.

2. Charges centre de ligue et siège administratif :

Nous avons prévu un budget de 96 K€ et nous avons réalisé un total de charges de 107 K€ soit une augmentation de 11 K€ (essentiellement l'impact également de la hausse de l'énergie pour la ligue).

3. Dotations aux amortissements et provisions :

Nous avons prévu un budget à hauteur de 91 K€ et nous avons réalisé un total de charges à hauteur de 91 K€.

Le reste des postes concernent l'organisation de l'ITF Junior organisés par la LNT, charges financières

Dont une augmentation des charges financières liées à la fiscalité de nos placements environ 24 % des revenus encaissés

LES PRODUITS

Nous avons prévu un budget à hauteur de 2 628 K€ et nous avons réalisé un total de produits pour 2847 K€ soit une augmentation de 219 K€ (plus 8,3 %).

Les 4 grands postes de produits pour la ligue sont : les produits d'administration du sport, les aides fédérales reçues, les produits sportifs et éducatifs, les produits du centre de formation, ces 4 postes représentent 79 % des recettes de la LNT.

1. PRODUITS D'ADMINISTRATION DU SPORT :

Nous avons prévu un budget à hauteur de 695 K€ et nous avons réalisé un total de produit à hauteur de 711 K€ soit une hausse de 16 K€. Il s'agit essentiellement des licences adultes en hausse pour 19 K€ et les licences jeunes en baisse de 4 K€.

2. AIDES FEDERALES :

Nous avons prévu un budget à hauteur de 1 079 K€ et nous avons réalisé un total de produit à hauteur de 1 095 K€ soit une hausse de 15 K€. C'est essentiellement la Dotation Globale Fédérale d'un montant de 1029 K€ et les aides supplémentaires reçues de la FFT dans le cadre des CDF Tennis Fauteuil et la participation au CDF Padel.

3. PRODUITS SPORTIFS ET EDUCATIFS :

Nous avons prévu un budget à hauteur de 57 K€ et nous avons réalisé un total de produit à hauteur de 94 K€ soit une baisse de 37 K€.

- Organisation Championnat Régionaux Padel et les CDF Tennis Fauteuil (inscriptions), plus 7 K€ par rapport au budget

- Participation des joueurs, coachs autres à l'hébergement et à la soirée durant CDF Tennis Fauteuil, participation des parents pour les stages PADEL et on a aussi augmenté la participation des parents pour les accompagnements en tournoi au global plus 30 K€ par rapport au budget

4. PRODUITS GRANDS TOURNOIS :

Nous avons prévu un budget à hauteur de 25 K€ et nous avons réalisé un total de produit à hauteur de 25 K€. Le tournoi juniors ITF est à l'équilibre.

5. PRODUITS CENTRE DE FORMATION AGREE :

Nous avons prévu un budget à hauteur de 379 K€ et nous avons réalisé un total de produit à hauteur de 348 K€, une baisse de 31 K€. C'est lié à la réforme des OPCO et aux modalités de prise en charge des différentes formations, avec globalement moins de participants. Ainsi qu'à l'impact des modalités de perception de la TA soit environ 20 K€ de moins sur l'exercice.

PRODUITS AUTRES

Nous avons prévu un budget à hauteur de 167 K€ et nous avons réalisé un total produit de 195 K€, soit une augmentation de 28 K€.

- Fort développement des partenariats grâce au village des ligues et au travail réalisé par Olivier et Nicolas (plus 26 K€ par rapport au budget) et à l'organisation d'évènements comme les CDF Tennis Fauteuil

6. SUBVENTIONS PUBLIQUES :

Nous avons prévu un budget à hauteur de 127 K€ et nous avons perçu 122 K€ d'aides soit une baisse de 5 K€.

- Subvention Région en hausse de 5 K€ (CDF Tennis Fauteuil et ITF) plus aides département 14 sur CDF TF et ITF.

- Baisse ANS de 10 K€

REPRISE SUR PROVISIONS :

Nous avons prévu un budget à hauteur de 55 K€ et nous avons réalisé un total produit à hauteur de 117 K€ soit une baisse de 62 K€.

- En forte hausse, reprise sur projet club (42 K€) et IFC Paula et Thierry (23 K€) et reprise jour de dépassement pour 20 K€ et également reprise sur subvention d'équipement et d'investissement pour 32 K€

PRODUITS FINANCIERS :

Nous avons prévu un budget à hauteur de 41 K€ et nous avons perçus 63 K€ d'intérêts sur nos placements financiers. Nous avons opté pour des placements plus rémunérateurs et sans risque sous forme de DAT.

PRODUITS EXCEPTIONNELS :

Vente locaux CD 14 pour 70 K€ + remboursement charges diverses (taxe foncière et charges copropriété)

Total des produits réalisés 2.846.706 €, pour un total des charges réalisées 2.841.138 € soit un résultat pour la saison écoulée de 5508 € (0,20 % des produits réalisés)

Nous vous proposons d'affecter :

Le report à nouveau de l'exercice 2022/2023 559 €

Le résultat de l'exercice 2023/2024 5.568 €

Soit un total de 6.137 €

Aux fonds propres statutaires 6.000 €

En report à nouveau 137 €

Le bilan au 31 aout 2023 fait apparaitre :

- Des fonds propres de 1.811.425 €
 - Des provisions pour risques de 45.000 €
 - Des provisions pour charges de 191.070 € dédiées aux IFC
- Un total de dettes de 612.564 €

Des immobilisations d'une valeur nette de 836.481 € après 1.689.018 € d'amortissements.

Soit des FP (fonds associatif) de 68 % du total bilan et une autonomie financière (trésorerie excédentaire) de 1640 K€ soit 58 % de notre budget annuel et représente 7 mois de trésorerie.

Pour rappel le coût global de nos travaux est de 428 K€ financé à 70 % sur fonds propres.

5. Rapport du Commissaire aux Comptes

M. Gildas Fatout, Commissaire aux comptes, donne lecture de ses deux rapports et certifie sans réserve que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Aucune convention spéciale n'a été établie au cours de l'exercice.

Le compte de résultat 2024 est adopté à l'unanimité

BUDGET 2024/2025

Le projet de budget pour la saison en cours a été adopté par le comité de direction le 26 octobre 2024.

Ce budget a été élaboré en tenant compte du contexte économique. Nous vous présentons un budget en hausse de 164 K€ par rapport au budget de 2023 soit une hausse significative de plus de 6 %.

Par rapport au réalisé il y aura une baisse de 1,74 %

Nous prévoyons une hausse de la masse salariale de l'ordre de 2 % par rapport au réalisé en tenant compte de la partie rémunération, primes pour les salariés.

- Maintien des budgets des commissions par rapport au budget 2023/2024 sauf pour les nouvelles pratiques dont le Padel et l'organisation des CDF TF

- Intégration des coûts de l'énergie (chauffage et électricité).

- Loyer ville d'Honfleur pour 8400 €

- Organisation de séminaires de début mandature CODIR et salariés

- Organisation des états généraux du Padel

Le budget le plus important de la LNT

LES PRODUITS

PRODUITS D'ADMINISTRATION DU SPORT :

Nous envisageons un maintien des produits des licences sur le prochain exercice.

AIDES FEDERALES :

Nous augmentons le budget du dernier exercice sur cette partie car nous avons la visibilité de la FFT sur les aides fédérales, plus 3 % soit 1060 K€ pour la DGF

PRODUITS SPORTIFS ET EDUCATIFS :

Nous maintenons le budget par rapport au dernier exercice sur cette partie

PRODUITS GRANDS TOURNOIS :

Nous partons sur les mêmes recettes pour l'ITF junior

PRODUITS CENTRE DE FORMATION :

Nous augmentons les recettes réalisées sur le dernier exercice car nous aurons plus de stagiaires au Centre de Formation 2 promos DJEPS de 16 et 18, ainsi que 10 stagiaires sur le PADEL

Nous maintenons les recettes sur la TA par rapport au réalisé

PRODUITS AUTRES :

Nous restons prudents sur les recettes liées aux partenariats

SUBVENTIONS PUBLIQUES :

Nous appliquons une hausse de l'ordre de 12 K€ sur les aides ANS (sport emploi) et restons prudents sur les autres aides régionales et départementales

CENTRE DE LIGUE DEPARTEMENTAL :

Nous baissions le niveau de recette de 1 K€ c'est lié à la vente des locaux du CD 14

REPRISE SUR PROVISIONS :

Nous augmentons légèrement le budget de l'année dernière de 2 K€

PRODUITS FINANCIERS :

Nous partons sur des recettes en diminution par rapport aux taux de rémunération des placements CT et aux rendements à la baisse

LES CHARGES

CHARGES ADMINISTRATIVES :

Nous appliquerons une hausse de l'ordre de 12 K€ sur le réalisé afin de nous caler sur les indices économiques. L'augmentation générale sera sur la masse salariale.

CHARGES ANIMATION ET COMMUNICATION :

Nous appliquons une baisse qui correspond à baisse de la masse salariale avec le départ d'une salariée de l'ordre de 10 K€.

CHARGE SPORTIVES ET EDUCATIVES :

Nous maintenons le budget 2023/2024, sauf le budget de la commission actions sociales et solidaires (organisation des CDF TF), et le développement des nouvelles pratiques dont le Padel que nous augmentons.

En ce qui concerne le budget des autres commissions, il est proposé de reconduire les montants qui avaient été octroyés la saison précédente en tenant compte du réalisé en moyenne sur deux ans en laissant le soin au nouveau comité de direction élu de procéder ultérieurement aux ajustements qui s'avèreraient nécessaires, en restant dans l'épure budgétaire globale adoptée ce jour.

GRAND TOURNOIS ITF Junior Honfleur :

Nous restons prudents sur l'organisation de l'ITF Honfleur en augmentant le budget de 1 K€.

CHARGES CENTRE DE FORMATION :

Nous augmentons le budget de 7 K€ car nous aurons plus de formations dédiées.

CHARGES AUTRES :

Organisation des Championnats de France Tennis Fauteuil pour 71 K€.

AIDES AUX COMITES DEPARTEMENTAUX :

Nous augmentons le budget par rapport au budget antérieur de l'ordre de 33 % en hausse de 95 K€, mais en baisse par rapport au réalisé (vente des locaux du CD 14 K€)

CHARGES CENTRE DE LIGUE :

Nous prévoyons quelques travaux sur les terrains extérieurs d'Honfleur comme tous les ans

DOTATION AMORTISSEMENT ET PROVISIONS :

Nous maintenons le niveau d'amortissement sur le prochain exercice

CHARGES FINANCIERES :

Légère baisse de la pression fiscale liée au placement car niveau de rémunération moins élevé

Le montant total des charges s'élève à 2.791.700 € en équilibre avec les produits évalués au même montant.

Le budget prévisionnel 2024 est adopté à l'unanimité

En conclusion de cette présentation je tiens à adresser mes chaleureux remerciements à celles et ceux qui ont participé à l'élaboration des comptes et du budget, Nicolas BAILLEUL le directeur administratif

et Sandrine LEFORT, ainsi que Alain GRIPON aux commandes de l'animation, le commissaire aux comptes Marc DARIEL et l'ensemble des intervenants élus et salariés de la ligue et des 5 départements. Ainsi que nos différents partenaires privés et institutionnels dont l'ANS et la Région et le département du Calvados.

Christophe SUBERT
Trésorier Général

6. Election du comité de direction et des délégués à l'assemblée générale de la FFT :

Nicolas Bailleul directeur administratif de la ligue de Normandie explique à l'assemblée les modalités concernant les élections. Vingt et un jour avant la date de l'assemblée générale, une seule liste a été déposée, celle conduite par Olivier Halbout « les clubs au cœur de notre engagement en Normandie » Le 22 octobre la commission du suivi des opérations électorales a déclaré la liste recevable et l'a validée. Olivier Halbout, tête de liste a le droit à 5 minutes de temps de parole pour présenter sa liste ainsi que le programme.

Nicolas Bailleul précise les modalités pour le vote à l'élection du comité de direction et celui sur les statuts.

La parole est donnée à Olivier Halbout qui pendant 5 minutes expose ses motivations à briguer un nouveau mandat, le programme de l'équipe « les clubs au cœur de notre engagement en Normandie » et la composition de la liste des 36 membres.

Composition de la liste « les clubs au cœur de notre engagement en Normandie :



**OLIVIER
HALBOUT**



**NATHALIE
BALLANDONNE**



**PIERRICK
DORANGE**



**MARIANNE
CLIQUET**



**CHRISTOPHE
SUBERT**



**NATHALIE
LECOÏNTE**



**JEROME
GRENIER**



**NATHALIE
TRANQUART**



**STÉPHANE
BOUVRY**



**LAURE
MOULIN**



**GILLES
POUSSIN**



**VALÉRIE
LESOUEF**



**GUILLAUME
EVAVASSEUR**



**AGNÈS
MROZINSKI**



**PHILIPPE
LEROUX**



**ELODIE
LAUNAY**



**JEAN-LUC
ARCADE**



**LUDIVINE
ROUILLARD**



**EMMANUEL
ALLIGIER**



**LAËTITIA
RAFFESTIN**



**MARC
LOUVEL**



**PATRICIA
COUR**



**ERIC
BROUSSIN**



**ANNE
GAMBET**



**VINCENT
MANGEON**



**ALIZÉE
GOBLOT**



**PASCAL
COURAYE DU PARC**



**FRANÇOIS
QUERRIEN**



**PATRICK
OLIVIER**



**CHRISTIAN
PINEL**



**PIERRE
QUENECHDU**



**ADRIEN
LAHOUSSE**



**NATHALIE
PIQUION**



**BENJAMIN
DESGARDIN**



**JENNIFER
DECAMP**



**ERIK
SEBASTIANI**

7. Réponse aux questions :

Une question a été posée par le club de Lillebonne :

Les équipes en excellence ont l'obligation maintenant d'avoir un JAE2 ou JAE1 en formation. C'est nouveau ? Comment font les équipes qui montent en excellence et qui n'en ont pas ?

Réponse de Marianne Cliquet, responsable de la commission sportive :

L'obligation d'avoir un JAE2 ou un JAE1 en formation pour les équipes en excellence est en vigueur depuis la saison 2024 (voir les règlements sportifs de la Ligue, paragraphe II-Règles particulières des rencontres interclubs A-Dispositions particulières concernant les championnats interclubs seniors Article n) afin de préparer les clubs à la montée et le respect des règlements associés à cette montée (pré-nationale et nationale).

La commission sportive en concertation avec la commission arbitrage et après validation par le comité directeur de la Ligue en juin 2023 a souhaité mettre l'accent sur la formation des juges-arbitres par équipe pour que les clubs ne soient pénalisés.

Nous prenons bonne note de votre observation concernant les équipes évoluant en Régionale 1 ; une communication est prévue dans ce sens.

Une question est posée dans la salle par François Valerio, président du Trouville Deauville tennis club : pourquoi l'obligation de jouer les championnats séniors plus +65 ans le vendredi ?

Marianne Cliquet précise que les catégories +35, +45 et +55 ans jouent le week-end. Le fait de faire jouer les catégories + de 65 le vendredi permet de libérer les terrains le week-end.

Plusieurs personnes dans la salle participent au débat. Il est proposé que cette question soit traitée par la nouvelle commission séniors+ et qu'une décision soit prise par le comité de direction.

Olivier Halbout et Marianne Cliquet informent les délégués de la mise en place d'une enquête de satisfaction sur la réforme des interclubs séniors et séniors+.

8. Remise des récompenses :

a. Remise des médailles fédérales :

i. Médaille de Vermeil :

1. Hervé FERRAND T.C les Authieux
2. Renée DUMONT T.C Saint Nicolas d'Aliermont
3. Jean-François PRIN T.C Ecouché
4. Jacques DUPUTIE T.C Les Andelys
5. Roger DAVY T.C Granville
6. Thierry DE MOLINER T.C Caen
7. Nathalie TRANQUART T.C. Langrune sur Mer

9. Résultat des deux scrutins :

Pascal Got président de la commission de contrôle des opérations électorales donne les résultats des deux scrutins :

Concernant le vote des statuts, ils sont adoptés avec 757 voix pour et 11 voix contre soit à 97,7%

Concernant le vote pour l'élection au comité de direction de la Ligue de Normandie, la liste conduite par Olivier Halbout est élue avec 100% des voix.

Olivier Halbout, Pierrick Dorange et Nathalie Lecointe sont élus délégués titulaires pour l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Tennis. Christophe Subert, Laure Moulin et Valérie Lesouef sont élus délégués suppléants à cette même Assemblée Générale.

Olivier Halbout prend ensuite la parole pour remercier tous les délégués présents sur cette assemblée et pour la confiance renouvelée pour la gestion de la Ligue.

10. Prise de parole :

Nicolas Marais président du CROS Normandie présente ses félicitations à Olivier Halbout et son équipe pour cette réélection à la tête de la Ligue de Normandie. Il félicite tous les acteurs du tennis normand pour les bons résultats de la Ligue.

11. Remise des prix sportifs :

- a. Laura-Valentine POP, vice-championne de France double filles 15/16 ans
- b. Maximilien GUILLOT vice-champion de France 4^{ème} série
- c. Louis QUENNESSEN vice-champion de France + de 35 ans
- d. Marie Dominique LARRAS vice-championne de France + de 55 ans
- e. Magali MALBET vice-championne de France + de 45 ans double dames
- f. Maxime FORCIN vice-championne de France
- g. Laure NONE vice-championne de France 3^{ème} série
- h. Elliot MURA vice-champion d'Europe de padel avec l'équipe de France U14
- i. L'équipe des raquettes FFT du club de Pacy sur Eure championne de France

12. Trophée des entraîneurs :

- a. Maxime GROS DESIR, enseignant développeur
- b. François DEPUYDT, entraîneur formateur

Le nouveau comité de direction se retire pour passer à l'élection du trésorier général et du secrétaire général.

13. Intervention de l'équipe développement et des CTR :

Alain Gripon responsable régional du développement informe les délégués :

- De la mise en place d'un webinaire équipement le 26 novembre prochain
- De la mise en place d'une formation tennis santé réservée aux enseignants en janvier prochain
- De l'ouverture des réservations pour Roland Garros 2025 qui devrait arriver rapidement

Il fait ensuite un point concernant les licences, et plus particulièrement la baisse des licences chez les jeunes. Une information est faite sur les possibilités d'avoir des statistiques sur l'évolution des effectifs des clubs grâce à ADOC.

Ensuite la parole est donnée à Bruno Jacquottet et Jean-Christophe Savary, directeur de la performance et CTS. Ils reviennent sur les très bons résultats de la Ligue de Normandie chez les jeunes et insistent sur les bienfaits de la mise en place de la nouvelle école de tennis.

14. Remerciements des bénévoles

Le mandat se terminant, la Ligue de Normandie remercie les dirigeants qui ne se représentent pas :

- Serge Christophe, élu depuis 1999
- Céline Forget, élue depuis 2013
- Fabien Laisné, élu depuis 2013
- Philippe Brisard, élu depuis 2009
- Martine El Abed, élue depuis 2013
- Roger Davy, élu depuis 2005
- Corinne Babé, élue depuis 2017
- Christian Houdebine, élu depuis 2013
- Pascal Devriese, élu depuis 2017
- Thierry De Moliner, vice-président de la Ligue et président du CD14
- Max Coquin, vice-président de la Ligue et président du CD76

Ainsi que les deux départs en retraite de Paula Cunha Costa et Thierry Gheux. Avant de conclure, Olivier Halbout présente à l'assemblée les 3 nouveaux salariés :

- Maëlle Croizé, conseillère en développement rattachée au département de Seine-Maritime
- Julien Dupré Benma, ingénieur pédagogique au centre de formation
- Marie Dugas, chargée évènementiel et communication en alternance.

Olivier Halbout remercie tous les participants à cette Assemblée Générale et invite au pot de l'amitié.

15. Conclusion par le président de la Ligue

Le Président de la ligue, Olivier Halbout remercie tous les participants, ainsi que tous les collaborateurs de la Ligue qui ont œuvré pour l'organisation de cette Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Pierrick Dorange
Secrétaire Général

